

10. LE « MIRACLE » DE LONGUYON

Dans des circonstances qu'il lui a été impossible de relater ultérieurement, mon père a réussi, avec plusieurs camarades, comme lui, hospitalisés à Cham, à s'embarquer (gare inconnue), ou à être embarqué, dans un train de rapatriement de déportés, à destination de Paris, gare de l'Est, l'alpha et l'oméga de son « voyage » de 32 mois en Allemagne, Pologne et pays des Sudètes. Le train est composé de wagons à bestiaux. Ce qui suit et que j'appelle un « miracle », a pour origine ma cousine, Hance Christiane, épouse Rumilly, dont la détermination et l'action ont permis, à ma mère et à moi, de retrouver un époux et un père qui a survécu. En effet, et ce qui suit le démontre facilement, si mon père avait poursuivi sa route vers Paris, le 26 mai 1945, ma mère aurait été officiellement veuve et moi orphelin.

Afin de poursuivre ma relation de la réalité des faits, je téléphone, le 16 décembre 2006, à ma cousine, en lui demandant si elle se souvient de ce qui s'était passé le 26 mai 1945. Elle me répond que cette date a laissé une trace indélébile dans son esprit. Elle m'adresse immédiatement le compte rendu de ses souvenirs que je transcris in extenso :

Il est 5 heures 30 environ, ce matin du (tu connais la date). Je viens de rentrer du camp de rapatriement de Longuyon, un des plus grands camps de France où je travaille à l'identité et à la démobilisation des prisonniers et déportés, lorsque de violents coups sont frappés sur notre porte d'entrée. Papa, connaissant l'appel de l'éveilleur (agent SNCF qui est chargé de monter les bulletins de commande aux conducteurs) et se sachant en repos roupétait. Monsieur Charpentier (c'était le nom de l'éveilleur) s'explique :

"Il y a un convoi de déportés qui vient d'arriver en gare de Longuyon qui doit repartir sur Paris incessamment. Sur les voies, j'ai trouvé un homme très faible, hagard, qui se soulageait de sa dysenterie.

"Il m'a demandé où on se trouvait et, au nom de Longuyon, il a réagi et a dit qu'il avait de la famille dans ce pays.

"Il m'a dit son nom et j'ai compris qu'il était votre frère. Voilà pourquoi je suis venu vous chercher".

Papa, maman et moi, à peine vêtus, nous sommes partis vers la gare suivis par Claude (quoi qu'interdite parce qu'elle était trop jeune, le spectacle était lamentable = les déportés un peu valides étaient descendus sur les voies, fesses à nu pour soulager leurs intestins). Le train étant très long, nous avons pris chaque wagon en appelant "Georges, Georges". Le train menaçait de repartir et les parents couraient le long et je ne sais pourquoi, tout à coup, au fond d'un wagon à bestiaux, replié, je l'ai vu ; il était si maigre, mais ses yeux étaient les mêmes.

Faisant partie du service rapatriement, j'ai dû parler longtemps avec les officiers qui accompagnaient le train et fus toute heureuse d'avoir enfin leur consentement. Georges habitait Toul et ce train venait de Nancy. Lui et son compagnon, un jeune étudiant en médecine de Nancy, auraient dû être débarqués à Nancy. Le jeune homme était mort en arrivant à Paris. Maman aurait voulu le ramener lui aussi, mais c'était trop demander.

Nous sommes allés voir sa maman plus tard.

Nous avons descendu Georges du train ; papa lui expliquait qu'il était son frère et qu'il allait être soigné chez nous. En chemin, il s'est arrêté et nous a demandé "Je crois que je suis marié" - "Oui, ta femme s'appelle Paulette et tu as un fils Marcel".

Quel spectacle nous formions, nous à peine habillés et lui en culotte de cheval kaki, en veste genre saharienne et un immense chapeau à grands bords, déambulant dans les rues à 7 heures du matin, mais quand même heureux de ramener ce squelette vivant.

Arrivés à la maison, maman lui fait un café, des tartines et a fait chauffer une grande bassine d'eau ; papa allait le laver. C'est alors là qu'enfin on a pu sourire.

On lui a retiré son chapeau et alors surprise ! Il était couvert de poux, des bestioles assez grosses (Elles avaient à manger, elles !). Papa a fait un grand feu dans le jardin et a brûlé tous les vêtements, puis on a couché Georges dans un lit propre et confortable. Il s'est laissé faire, ne parlait plus, ses yeux immenses fixant le plafond.

Le médecin, docteur Gousset (maire de Longuyon pendant 15 ans et auteur du livre "Dites à la Kommandantur que je l'emmerde") est arrivé et nous a dit : "Il ne résiste plus ; il se laisse aller" et il a ajouté doucement "peut-être vers la mort".

Paulette a été prévenue et est arrivée en voiture avec un ami (Commissaire de police et un chauffeur). Ils se sont arrêtés pour faire un bouquet bleu-blanc-rouge.

*Quand elle a vu son mari, elle a crié
- Qu'est-ce qu'ils t'ont fait Georges ?*

Les premières journées n'ont été qu'un coma puis il a commencé à délirer ; il avait peur des chiens. On lui donnait à la cuillère des bouillies de fraises que des amis apportaient.

Je ne saurais dire combien de temps a duré cette rémission mais notre maison n'a jamais connu autant de visiteurs, famille, amis et même des gens inconnus de nous mais qui voulaient voir Georges, même si lui ne les voyait pas

Puis un jour, on a levé Georges pour la première fois pour le peser : 32 kg. Le coiffeur est venu pour le raser et s'est trouvé mal en nous disant : "Je ne pourrai jamais, ses yeux me font peur et je n'arriverai pas à le raser, il n'a plus de joues".

Tu dois avoir les photos prises ce jour-là. Elles disent tout.

Je ne me rappelle pas comment je me suis arrangée pour le faire rapatrier, tu dois avoir ça dans tes papiers...

La réception de cette lettre a ravivé mes souvenirs. Je me rappelle que nous avons été prévenus, ma mère, par le commissaire de police de Toul, accompagné d'un chauffeur et moi par monsieur Job, directeur de l'école de Saint-Mansuy qui m'a dit « *On a retrouvé ton papa, tu vas le chercher* ». Mon père avait été retrouvé et il se trouvait à Longuyon, chez mon oncle. Le commissaire a demandé à ma mère de nous préparer et qu'il nous y emmenait. Nous sommes partis aussitôt. C'est moi qui ai cueilli le bouquet tricolore de fleurs des champs avant d'arriver sur place.

Nous resterons pendant un mois aux côtés de mon père. Le docteur Gousset, qui s'est arrangé pour se procurer des médicaments rares mais nécessaires au rétablissement de mon père, s'est dépensé sans compter, venant plusieurs fois par jour. Il n'a demandé, en guise d'honoraires, qu'un jeu des photos de son « *patient miraculé* » prises vers la mi-juin. Vers la mi-

juillet 1945, nous sommes revenus à Toul, dans l'ambulance qui ramenait mon père.

Lettre du docteur Gousset

Je soussigné Henri Gousset, docteur en médecine, médecin assermenté, chevalier de la Légion d'Honneur, certifie, en mai 1945, avoir donné mes soins au brigadier chef de police Georges Hance, à son retour de déportation.

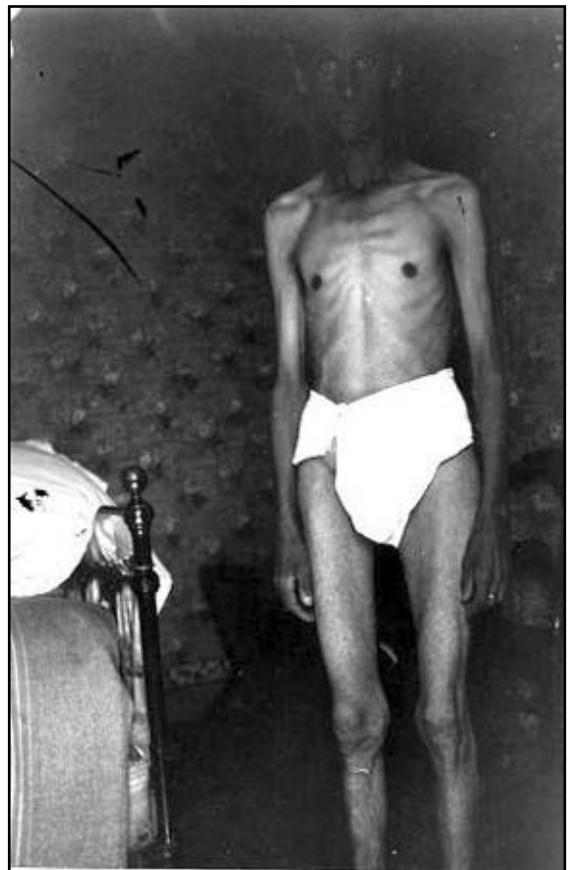
Monsieur Hance, qui faisait partie d'un convoi de déportés rapatriés de passage à Longuyon, y a été arrêté en raison de son très mauvais état de santé et a été soigné chez son frère demeurant Longuyon, rue du docteur Chon : le malade absolument inconscient, ne pesait plus que 37 kg et présentait un état de toxicose très grave qui a nécessité des soins prolongés pendant plus d'un mois de réhydratation et de désintoxication. Outre les tonicardiaques ordinaires, il a été traité par des sulfamides, de l'adrénaline, etc.... Ce n'est qu'après ce temps qu'il a pu être dirigé sur sa résidence, à Toul.

Lettre dactylographiée à en-tête du " Docteur Henri Gousset, Longuyon ", datée du 1^{er} mai 1960 et signée.

11. RETOUR À TOUL

Mon père, encore très faible, est soigné à domicile par le docteur Charles Douzain, médecin de la police. Il se remet lentement et bénéficie, de la part de certains commerçants, de nourriture de meilleure qualité, comme par exemple le pain. La France est libérée depuis un certain temps, mais les restrictions perdurent. Un événement ou ce que je qualifie de tel, m'a profondément marqué. Un jour, je suis en train de jouer dans la maison, j'entends frapper et cours pour ouvrir, ma mère me suit. Deux prisonniers de guerre allemands montrent, en faisant des mimiques, qu'ils cherchent à manger, et en disant « *Brot, Brot* ». Ils cherchent du pain. Mon père, qui est couché dans la chambre, interpelle ma mère en lui demandant ce qui se passe. Elle le lui explique. J'entends encore sa réponse : « *Donne-leur du pain, je sais ce que c'est que d'avoir faim* ».

Sa santé semblant s'améliorer peu à peu, il obtient, sur sa demande expresse, et contre l'avis de son médecin, le docteur Douzain, de reprendre de l'activité au commissariat de Toul.



OBSERVATIONS DU SERVICE DE SANTÉ


(72) Visite Médicale: OUI NON


(73) Radiographie: OUI NON

(74) Photographie: OUI NON

(75) Retour Médical: du _____ au _____

(76) Observations: *A.R. immixtionnel. Sans médecine*

Index gauche: 

Index droit: 

(77) Numéro Registration record: _____

*47.1.46
M. J. L. L.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS

CARTE DE RAPATRIÉ

TITRE PROVISOIRE D'IDENTITÉ

VALABLE jusqu'au _____

Au cas où votre résidence ne serait pas celle indiquée au dos de cette carte, indiquez ci-dessous votre adresse actuelle

(78) CACHET S. 

(79) CACHET S SANTÉ 

ATTENTION! - Ne perdre pas cette carte, elle est la preuve de votre qualité de rapatrié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS

CARTE DE RAPATRIÉ

DEPORTE POLITIQUE

(1) Catégorie: *DEP. POL. - 5-2-49*

(2) Date d'arrivée en Allemagne: _____

(3) Dernier lieu de détention ou de travail en Allemagne: _____

(4) Nom: *HANCE*

(5) Prénoms: *Gangne*

(6) Sexe: *M*

(7) Pseudonymes: _____

(8) Etat Civil: *M-1*

(9) Profession: *M. J. L. L.*

(10) Date de naissance: *1-4-09*

(11) Lieu de naissance: *Quimper*

(12) Nom du Père: *Vital*

(13) Nom de la Mère: *Marie*

(14) Nationalité d'origine: *F*

(15) Nationalité actuelle: *F*

(16) Date de naturalisation: _____

(17) Dernière résidence en France: *Quimper - 4 rue de la Vergotte - 11 d*

(18) Nom et adresse de la personne chez qui vous vous rendez: *11 rue de la Vergotte - 11044 - Quimper*

(19) Pièces d'identité produites: _____

(20) Bureau de Recrutement: _____

(21) Centre mobilisateur: _____

(22) Classe de mobilisation: *3ème Comp. 63*

(23) Grade: _____

(24) Position militaire au moment du départ en Allemagne: *88.1.46*

(25) Numéro de la carte militaire de France: *S. 1.45. 1ère Division S. 000 - Nantua*

Le Rapatrié a REÇU: Fra _____ primo Fra _____ Av sur Marks _____

PHOTO 4 X 4

TICKETS: *10* TARAC: *509*

1411540

Rest carte S. 1.45. 1ère Division S. 000 - Nantua

Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés

Direction de l'Assistance aux Prisonniers de Guerre

NANCY

Lettre du docteur Douzain

Je soussigné, Douzain Charles, docteur en médecine à Toul, médecin assermenté de l'administration, médecin de la police, certifie avoir donné mes soins pendant environ six mois au brigadier Hance Georges rentré d'un camp de déportation le 26 mai 1945. Hance se trouvait dans un état physique déplorable, pesait 36 kilos (sic), ne pouvait se tenir debout, était en (illisible) état mental en rapport avec l'état physique.

L'état de Hance s'est amélioré petit à petit, tant au point de vue physique qu'au point de vue mental, si bien que le 16 novembre 1945, il reprenait son travail sur sa demande expresse, malgré mon ordre formel.

Actuellement, 23 août 1946, Hance est redevenu en parfaite santé et ne conserve plus qu'un mauvais souvenir de sa déportation.

Lettre manuscrite à en-tête " Docteur Ch. Douzain " signée.

12. REPRISE D'ACTIVITÉS

La reprise de son service au corps urbain de Toul, à compter du 16 novembre 1945, le mène de désillusions en désillusions. Pendant son absence, les polices municipales ont été reclassées en police régionale d'Etat. Il a été « oublié ». Des mesures prévoyant un avancement pour les résistants ont fait l'objet d'un décret en date du 27 novembre 1944 (à l'époque, mon père est incarcéré à la Zuchthaus de Brieg ou dans un Kommando dépendant de cette prison). Cette mesure est valable un an ; elle se termine donc le 27 novembre 1945. Il ne sait rien de ces avantages et aucun de ses supérieurs, ou de ceux qui ont été promus, ne lui en parle. Par contre, lors de sa reprise, alors qu'il était employé au secrétariat avant son arrestation, il se retrouve brigadier de 2^e classe ; il n'existe pas de grade inférieur ! Il constate, avec une certaine amertume, que des bénéficiaires de grades supérieurs, à l'échine souple et qui, pendant l'Occupation se sont montrés fidèles, voire zélés serviteurs de l'ordre établi, sont passés très rapidement de l'état d'attentiste à celui, opportuniste, de « résistants de la onzième heure ». Il découvre, très rapidement, que certains de ses subordonnés sont devenus ses supérieurs.

Le 1^{er} janvier 1947, il est promu brigadier-chef de 1^e classe, au choix, grade qu'il conservera jusqu'à sa retraite. Certains des « résistants ultimes » finiront au

dernier échelon d'officier de Paix. Mais ceci est une autre histoire.

Vers la fin des années 1950, une proposition d'avancement au grade d'Officier de Paix lui avait été faite. On lui demandait s'il accepterait de prendre la responsabilité d'un camp de prisonniers algériens. Outré, il a opposé une fin de non recevoir assortie d'une réponse assez sèche.

13. CONSÉQUENCES FAMILIALES DE LA DÉPORTATION

Ma mère attendant un deuxième enfant, mes parents déménagent fin 1946 pour occuper une petite maison en mitoyenneté au 6, boulevard Aristide Briand à Toul. La santé de mon père reste particulièrement fragile ; il a des séquelles importantes de sa captivité. Le 4 mars 1947, ma mère donne naissance à mon frère. Il est d'une santé plus que précaire. Les avis médicaux sont formels, c'est « un enfant de la déportation ». Sa santé restera très fragile pendant longtemps et il ne pourra pas profiter pleinement et sereinement de son enfance.

En ce qui me concerne, le fait d'avoir été longtemps sans voir mon père m'a été hautement préjudiciable, puis le temps a fait son œuvre. J'ai « tracé ma route ». J'éprouve un profond regret de ne pas l'avoir plus longuement interrogé sur son « périple ». Je ne l'ai pas fait et, de toute façon, à l'exemple de ses camarades d'infortune, ceux qui sont rentrés avec leurs séquelles, ne se sont jamais montrés prolixes. Je me souviens d'une phrase de mon père, s'adressant à ses enfants et à son épouse, et qu'il m'est encore possible de rapporter textuellement : « Vous avez de la chance d'avoir pu profiter de ma présence aussi longtemps, mes camarades ne sont pas revenus ».

LA FIN DE L'HISTOIRE

Mon père prendra sa retraite en 1965. Il décède le 2 février 1993. Il m'a laissé, comme héritage moral, le refus de la prévarication, de la discrimination sous toutes ses formes et le sens de l'honneur en même temps. Il était Sous-lieutenant (homologué) de la Résistance en date du 7 octobre 1942, Grand Invalide de Guerre, Officier de la Légion d'Honneur en 1978 (Chevalier en 1970), Croix de guerre avec palme,

Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille des Passeurs, Médaille de la Déportation et de l'Internement, Chevalier du Mérite Social. Il a été cofondateur du Club des Gavroches avec feu Madame Rollin.

Sources

Mes archives personnelles.
Le décret et la procédure "NN", Abbé Joseph de la Martinière.
Nuit et Brouillard, L'organisation terroriste nazie, Karol Jonka et Alfred Konieczny.
Dossier Hinzert, Mémoire Vivante, n° 46 juin 2005.
Dossier Flossenburg, Mémoire Vivante, n° 36 janvier 2003.
Mémorial de la Shoah.
Livre Mémorial des déportés de France, Tome 1.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE GÉNÉRAL LAURENT AUX OBSÈQUES DE GEORGES HANCE EN L'ÉGLISE SAINT-GENGOULT DE TOUL, LE 4 FÉVRIER 1993.

Certes je prends la parole au nom des Combattants Volontaires de la Résistance, mais c'est avant tout en tant que co-président national de l'Assemblée du Souvenir de la Déportation « Nuit et Brouillard » que je m'exprime aujourd'hui. J'en profite pour excuser les deux autres co-présidents, Jean Bezaut de Strasbourg et Marcelle Selingue de Chambéry, ma filleule dans la Légion d'Honneur, dont l'état de santé ne lui a pas permis de se joindre à nous. D'autre part, notre ami Georges faisait partie du Conseil d'Administration de notre Association qui a perdu en lui l'un de ses membres les plus fidèles et les plus dévoués.

Pour différentes raisons, mon langage n'est pas ce qu'il devrait être. Je vous demande donc de bien vouloir excuser mon élocution qui laisse à désirer, mais je ne voudrais pas voir partir l'un des nôtres, qui était en même temps mon ami, sans le saluer une dernière fois et sans lui rendre publiquement l'ultime hommage qu'il mérite.

Il y a une quinzaine d'années, c'était exactement le 22 mars 1978 à Paris, j'ai eu le privilège de remettre à notre cher disparu la

Croix d'Officier de la Légion d'Honneur. Aujourd'hui à tous ceux que l'affection, l'amitié et le souvenir rassemblent autour de notre ami Georges Hance, je tiens à rappeler que celui-ci fut un résistant authentique dont l'activité clandestine débute en automne 1940. Les fonctions que Georges exerçait alors au commissariat de police de Toul lui permirent de soustraire aux recherches de l'occupant, des juifs, des communistes, des prisonniers de guerre évadés ainsi que des agents des premiers réseaux de la France Combattante. Engagé très tôt dans la Résistance, son nom s'inscrira bien vite à côté de ceux qui constituèrent le réseau « Navarre » et le réseau « Kléber » et il mènera courageusement ce combat inégal avec d'autres Toulousains, le photographe Buvier, le droguiste Pierre Charbonnelle. Ce dernier devait devenir pour lui, comme pour moi, un bon camarade de déportation et plus tard un fidèle ami. Nous connaissons les conséquences de cette dangereuse activité. Dans ce combat clandestin contre la formidable machine de guerre allemande, ce sera pour Georges l'arrestation, le 8 octobre 1942, par les services de l'Abwehr, c'est-à-dire le contre-espionnage allemand, ensuite la prison

Charles III à Nancy, celle du Cherche-Midi à Paris et, en février 1943, la déportation, ce calvaire aux stations maudites que d'anciens « Nuit et Brouillard » rescapés connaissent bien - le camp disciplinaire d'Hinzert, le Kommando de Klettendorf, la prison de Wolfenbüttel, celle de Breslau (Wroclaw aujourd'hui en polonais) où Georges rencontrera, notamment, Robert Bassan de Paris, -sa fille Jacqueline est aujourd'hui notre vice-présidente-, et Henri Bonino de Jarny, tous deux condamnés à mort et décapités à Breslau où nous sommes allés, Georges et moi, en pèlerinage pour déposer la gerbe du souvenir à l'endroit où se dressait la guillotine nazie.

Traduit lui aussi devant ce tribunal spécial qui siégeait à Breslau pour appliquer la procédure créée par l'« Anlass Nacht und Nebel » (en français le décret « Nuit et Brouillard » du 7 décembre 1941), Georges, condamné lui-même aux travaux forcés, devint ce bagnard NN qui ne pouvait donner aucune nouvelle aux siens ni recevoir aucun colis.

Il quittera Brieg, où il purgeait sa peine, pour ces tragiques et meurtrières évacuations des der-

niers mois avec étape à Langenbielau où il rencontrera notre ami Mario Dago, ici présent, le camp de Flossenbourg et puis l'ultime marche en colonnes, encadrés, harcelés et décimés par les SS. Enfin, en avril 1945, l'inoubliable rencontre avec les chars américains libérateurs.

Au moment où certaines valeurs essentielles semblent remises en cause, nous n'oublions pas que des Françaises, des Français comme Georges Hance, donnèrent, alors que tout semblait perdu, un magnifique exemple de courage, de désintéressement, de civisme et de patriotisme.

A Paris, derrière Notre-Dame, est inscrite cette devise

dans la pierre de la crypte de la Déportation : « Pardonne, mais n'oublie pas ». Oui, il faut savoir pardonner, quoique certains 'ne pardonnent jamais, mais jamais il ne faut oublier.

De tout cœur, Paulette, nous partageons votre grand chagrin et nous partageons aussi celui de vos enfants. Vous avez tenu, j'en suis sûr, une grande place dans ses pensées lorsqu'il remplissait ses dangereuses missions et surtout lorsqu'il vivait les heures les plus sombres de la déportation. Vous avez été l'une de ses raisons de combattre, de vivre et d'espérer. Au nom des anciens des réseaux de la France Combattante, au nom des Combattants Volontaires de la

Résistance, au nom des Déportés de la région de Nancy, Toul, Frouard et Pompey, ainsi qu'au nom, bien sûr, du Souvenir de la Déportation Nuit et Brouillard, je le salue une dernière fois avec fierté, avec une grande tristesse, mais aussi avec beaucoup d'émotion.

Aux obsèques de Georges Hance assistaient nos amis Jean Dehant et Jean-Claude Stewart ainsi que Mario Dago. Le général Laurent avait à ses côtés, immédiatement derrière la famille, le général Marcel Bigeard.